



LA RETRAITE, ET APRÈS ?

## Bâtir son projet de vie

À 60 ans, vous avez encore de nombreuses années devant vous. On réduit trop souvent la retraite à la fin d'une activité professionnelle et l'on ne gère que les aspects techniques de la transmission. Et pourtant ! Il convient de vous donner un but car vous pourriez très vite vous trouver sans repère face à l'inconnu et sortir rapidement du cadre structuré et rassurant que vous aviez connu au travail.

Le début de la retraite peut donner lieu à une période d'euphorie : les « grandes vacances » commencent ! Mais elle peut être suivie d'une période de flottement si l'on n'a pas réfléchi à la suite.

La retraite qui s'ouvre devant vous est une grande occasion de liberté. Cependant, il ne s'agit pas « d'occuper » du temps nouvellement libéré, mais bien de définir de nouvelles priorités. Il s'agit de conscientiser ce qui fait sens pour vous. Vous pouvez notamment vous poser les questions suivantes :

- «Quelle sera mon identité quand je n'aurai plus mon travail pour me définir ?»

- «Quels sont mes préjugés ? Pourraient-ils me limiter, me faire renoncer à mes rêves ?»

- «Comment gérer mon temps ? Comment me faire de nouvelles relations ?»

- Et plus largement «quel sens donner à cette nouvelle étape de ma vie ?».

Et d'un point de vue plus concret, il est souhaitable que



**Se projeter dans sa vie d'après, c'est essentiel.**

vous évaluez bien vos futurs revenus afin de prévoir vos premières activités.

Se projeter dans sa vie d'après, c'est essentiel. Mais vous pouvez aussi envisager d'effectuer le bilan de votre vie professionnelle, de vos réussites, de vos fiertés. C'est bon pour l'estime de soi et cela peut être un beau cadeau pour votre entourage.

## Le Point Info Transmission (PIT), pour vous renseigner

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, un Point Info Transmission est labellisé par l'État et la Région dans chaque département du Grand Est pour répondre aux questions des exploitants s'interrogeant sur la transmission de leur exploitation.

La cessation d'activité, comme la transmission d'une exploitation agricole, est une étape importante dans la vie de l'entreprise, que ce soit sur des aspects sociaux, fiscaux, juridiques, patrimoniaux. À ce titre, cette étape se prépare et pour que cela se passe au mieux, il est vivement conseillé d'anticiper ! Différents interlocuteurs seront à mobiliser pour vous conseiller et vous accompagner dans les démarches que vous devrez réaliser. Pour amorcer cette étape et étudier votre situation, vous pouvez prendre contact avec le Point Info Transmission. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Région et la DRAAF Grand Est ont labellisé une structure par département comme Point Info Transmission (les Chambres départementales d'agriculture et l'ADASEA pour la Marne).

Un lieu d'accueil unique pour connaître les démarches de transmission L'objectif du PIT est d'accueillir tous les exploitants s'interrogeant sur la transmission de leur exploitation. Lors de ce rendez-vous individuel et gratuit, le futur cédant recevra les informations sur les différentes étapes de la préparation de la transmission, en particulier les écueils à éviter. Il sera orienté vers les structures partenaires les plus à même de l'accompagner en fonction de ses besoins. Il sera également informé des différents dispositifs d'accompagnement et d'aide à la transmission dont il pourra bénéficier en fonction de son projet.

Il est conseillé de prendre rendez-vous avec un conseiller du PIT environ 5 ans avant le projet de cession d'exploitation.

Contact Point Info Transmission - PIT Moselle  
Laurent Soucat  
03 87 66 12 93 ou pit57@moselle.chambagri.fr

# Retour sur le diagnostic d'ambiance au GAEC du Tyrol

En octobre 2018, les associés du GAEC du Tyrol, ont demandé la réalisation d'un diagnostic d'ambiance de leur nurserie. Après deux hivers, retour vers eux pour connaître leurs impressions et l'efficacité du diagnostic.

**X**avier Pigeon : «Je suis intervenu sur la nurserie du GAEC du Tyrol, suite à l'appel de M. Zanettin pour améliorer la ventilation du bâtiment, afin de réduire les problèmes respiratoires sur les veaux. À l'époque, le poste vétérinaire sur les veaux avoisinait les 5.000 € pour 60 veaux vivants environ, sans compter les veaux morts (NB : il y a entre 70 et 90 vêlages par an)».

- **Walter Zanettin** : «À cette époque, les pertes financières sur l'atelier veaux devenaient dangereuses pour la trésorerie de l'exploitation, sans compter le temps perdu à soigner les veaux, les retards de croissance et l'impact sur mon moral. J'ai donc demandé à Xavier Pigeon de venir faire un diagnostic du logement des veaux, pour améliorer les problèmes pulmonaires et de diarrhées».

- **X. P.** : «Après m'être entretenu avec l'éleveur sur ses problèmes, et ses pratiques d'élevage de ses veaux, j'ai effectué une visite de la nurserie. L'odeur d'ammoniac était importante et il y avait une forte humidité. La réalisation d'un fumigène a permis de visualiser les circuits d'air dans le bâtiment. Nous avons constaté de suite qu'il n'y avait aucune ventilation dans le bâtiment. Celui-ci est accolé à celui des laitières. Après avoir réalisé les mesures complémentaires de température, humidité et Co2, j'ai conclu que les problèmes respiratoires venaient en grande partie de l'atmosphère confinée de la nurserie».

- **W. Z.** : «Dès le début du fumigène, nous nous sommes vite rendus compte que l'air ne sortait pas. Ni par le bardage du côté des laitières, ni par le filet brise vent devant. Au bout de cinq minutes, on ne voyait toujours pas le bout de la nurserie».



**La réalisation d'un fumigène a permis de visualiser les circuits d'air dans le bâtiment.**



**Le diagnostic d'ambiance a pour but l'amélioration de la ventilation du bâtiment.**



**Mesure des taux d'hygrométrie et de CO2 dans l'air de la nurserie.**

- **X. P.** : «À la suite du diagnostic complet, MM. Zanettin ont reçu dix jours plus tard, un compte rendu du diagnostic réalisé avec mes préconisations.

Je leur ai proposé de supprimer des planches de bardage du côté des laitières afin de créer un flux d'air sans toutefois provoquer un courant d'air.

Le but étant de proposer des modifications les moins onéreuses possibles, en accord avec les exploitants.

Je leur ai aussi proposé d'iso-



ler le mur côté nord pour éviter au bâtiment de se refroidir en hiver».

- **W. Z.** : «Nous avons décidé dans un premier temps de supprimer des planches de bardage.

Le résultat a été immédiat, l'air circule mieux dans la nurserie, il n'y a pas de courant d'air et nous avons baissé de 80 % les soins sur les veaux le premier hiver, soit un gain de 4.000 € environ. Après le deuxième hiver que nous venons de passer à confirmer que c'était la bonne solution, car nos veaux sont en forme et la croissance est au rendez-vous.

Lors de la deuxième visite de contrôle du diagnostic, le fumigène nous a montré que notre bâtiment avait une circulation d'air normale, les mesures d'humidité démontrent que l'ambiance du bâtiment s'est assainie.

Le coût du diagnostic complet a été largement amorti en un hiver».

- **X. P.** : «Cette intervention a permis un gain financier non négligeable pour M. Zanettin et aussi une amélioration des conditions de travail. Ce problème de ventilation est malheureusement fréquent lorsque des bâtiments sont accolés les uns aux autres.

Le diagnostic d'ambiance, se réalise sur tous types de bâtiments (lait, viande, nurserie...), il est réalisable principalement en hiver, mais je suis de plus en plus sollicité en été pour adapter des bâtiments aux températures caniculaires».

**Propos recueillis par  
Xavier Pigeon,  
Conseiller spécialisé lait  
et spécialiste en ventilation  
des bâtiments d'élevage à la  
Chambre d'agriculture 57**

Chambre d'agriculture de la Moselle  
Xavier Pigeon, conseiller spécialisé lait  
Tél. 06 87 94 12 31  
xavier.pigeon@moselle.chambagri.fr